

# J'Agis!

*Liberté, Indépendance, Action*

## 2015, découvrez la vie en *Duty Free*



Wikimedia commons

Économisez en payant le « juste prix »  
d'un produit et dites adieu à la TVA!

# Table des matières

**Introduction**

**Conseil #1 : Nous avons tous quelque chose à échanger!**

**Conseil # 2: Un regard neuf sur l'occasion**

**Conseil #3: La voiture d'occasion, oui, mais achetée à l'étranger, c'est encore mieux!**

**Conseil #4: Profitez de votre CE**

**Conseil #5: Un blog pour faire la chasse aux cadeaux**

**Conseil #6: S'affranchir de la TVA au niveau professionnel**

**Conseil #7: Évitez les transports gourmands en taxes**

**Conseil #8: Privilégiez les circuits privés**

**Conseil #9: Le plan B des agences de location**

**Conseil #10: Où dormir lorsque l'on voyage ?**

**Conseil #11 : Les autres circuits de l'argent**

**Conseil #12: Gagnez votre indépendance énergétique**

**Conseil #13: Réchauffez l'atmosphère grâce au bois**

**Conseil #14: Achetez de l'or sans être soumis à la TVA**

**Conseil #15: Savourez les petits plats du voisin**

**Agissez dès aujourd'hui!**

**Le Grand livre de cadeaux**

# Introduction

*Flash-back.* Le 6 novembre dernier, François Hollande s'adresse à la nation dans l'émission « *Face aux Français* ». Quand vient le sujet de la fiscalité, le président s'engage: « *À partir de l'année prochaine, il n'y aura pas d'impôt supplémentaire sur qui que soit.* »

Une déclaration à laquelle il est difficile de croire étant donné les débats qui ont immédiatement suivi, notamment au sujet de la taxation sur les résidences secondaires.

Prudence étant mère de sûreté, je ne peux m'empêcher d'anticiper – de craindre – un relèvement des impôts et des taxes.

Et plus précisément de la TVA.

Cet impôt direct a en effet une fâcheuse tendance à servir de **variable d'ajustement**. Souvenez-vous, c'est déjà ce qui nous est arrivé il y a un an: la taxe sur la valeur ajoutée passait de 19,6 % à 20 %. Une mesure qui touche chacun d'entre nous, puisqu'elle s'applique aux biens de consommation, mais qui inquiétait aussi tout particulièrement les petites entreprises. Elles ne peuvent reporter cette hausse de coûts sur leurs clients et craignaient donc une baisse de leurs marges.

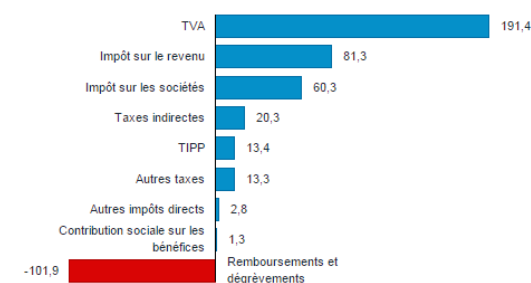
J'ai quelques raisons de croire une hausse de la TVA possible. Au mois de septembre 2014, le député socialiste Christophe Caresche, situé à la droite de son parti, affirmait dans *Les Échos* qu'une hausse du taux de la TVA était « concevable et même souhaitable », prônant un seuil de 22 % dès cette année, ce qui permettrait un gain de 15 milliards d'euros. Or il se trouve que l'État a cruellement besoin de recettes, alors que Bruxelles surveille de près son budget. D'ailleurs, pour gonfler ce dernier, l'une des solutions retenues par le gouvernement est la lutte contre la fraude fiscale, et notamment à la TVA. Une décision dont Michel Sapin estime qu'elle rapportera 900 mil-

lions d'euros. Mais si les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes, que se passera-t-il ?

La TVA représente la première source de revenus de l'État, comme en témoigne ce tableau paru dans *Le Monde* (13 novembre 2014): Principales recettes fiscales de l'État prévues en 2014

## ► Principales recettes fiscales de l'État prévues en 2014

L'impôt sur le revenu représente désormais moins de la moitié du montant de la TVA collectée. En milliards d'euros.



SOURCE: INSEE

Le Monde.fr

Une ressource d'importance donc, mais une taxe instable. Augmentations, baisses aussi parfois, créations ou suppressions de niches, taux réduits et intermédiaires... Il n'est pas toujours évident de s'y retrouver, que ce soit pour le consommateur ou pour l'entrepreneur.

La TVA se distingue par sa géométrie variable.

Qui se souvient encore qu'au départ, en 1954, elle ne touchait que les grandes entreprises? Douze ans plus tard, le ministre des Finances, un certain Valéry Giscard d'Estaing, l'étend au commerce de détail. Fixée à 17,5 %, elle fait une poussée à 20,6 % en 1995 (tiens, tiens, pour réduire le déficit), retombe à 19,6 % cinq ans après et pointe à 20 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour la plupart des biens de consommation et services.

La TVA, nous le disions, s'applique aux produits et prestations de service que vous achetez. Impossible de s'y soustraire (sauf à frauder et là, rappelons-le, vous tombez dans l'illégalité). Et difficile d'essayer

**d'en atténuer l'impact**, étant donné qu'on ne peut pas délocaliser son quotidien.

**Difficile, mais pas impossible...**

Il existe certains secteurs avec des TVA à taux réduit (5,5 %) ou intermédiaire (passé de 7 % à 10 % au 1<sup>er</sup> janvier 2014), à privilégier. Sans oublier l'échange de services ou encore le troc.

Pour faire simple, tous les échanges qui demeurent en dehors du système de taxation. Ils sont bien plus nombreux que vous ne l'imaginez.

**Grâce à nos 15 conseils et astuces très concrets, passez entre les fourches de la TVA et économisez!** Préserver votre capital, tel est le mot d'ordre de 2015, alors qu'il est toujours bien incertain que la croissance pointe réellement le bout de son nez.

# Conseil #1 : Nous avons tous quelque chose à échanger!

Comment arrondir ses fins de mois, économiser, réduire sa facture mensuelle de TVA tout en s'offrant des biens et services ?  
En optant pour l'échange.

## Le SEL de nos régions

Le SEL, ça vous dit quelque chose ? L'acronyme signifie **système local d'échange**. Toujours pas plus clair à vos yeux ? La réalité que recouvre ce terme est pourtant fort simple : **l'échange**. Gageons qu'il est déjà arrivé à nombre d'entre vous de le pratiquer. C'était d'ailleurs chose commune dans les campagnes, où l'entraide était indispensable, notamment au moment des récoltes.

De nos jours, le SEL permet l'échange de produits, mais surtout de services, le plus souvent au sein d'une communauté ou d'une association à laquelle il faut adhérer.

Il existerait en France 600 SEL. La particularité des SEL est que chaque prestation fournie est basée sur le temps donné et non sur la difficulté de la tâche effectuée. **À la différence du troc, celui qui reçoit un service n'est pas obligé de rendre un service directement à celui qui l'a fourni.** Ce dernier peut en fait être rémunéré en monnaie locale (souvent symbolisée dans les SEL par des cailloux, des pistaches...) qui permet, en temps voulu, de rémunérer un autre service.

Voilà pourquoi le SEL se fait au sein d'une communauté à laquelle il faut adhérer. Pas question de payer le boulanger avec des cailloux...

Quoi que. En réalité, pour faire un peu d'histoire, l'une des premières expériences de SEL date des années 1930, dans le petit village autrichien de Worgl. Face à la crise, le maire décida la création d'une monnaie locale qui se déprécierait de 1 % chaque mois. Une incitation à la consommation

locale en somme. Un système qui, en une année, permit à l'économie du village de retrouver du souffle. La Banque centrale autrichienne mit fin à cette expérience pourtant prometteuse. Après cette digression historique, retournons au concret.

## Comment rejoindre un SEL et qu'y faire ?

Les SEL se répartissent par régions. Pour faire simple, prenons un exemple, avec l'Île-de-France. Il y existe 55 SEL, regroupant 3 000 familles. On les trouve grâce à un site Internet commun, <http://www.intersel-idf.org/>. Le site permet de consulter les offres de produits, de services et de savoir ce que les adhérents proposent.

En bonus, tous les SEL ont également une **vocation sociale** : celle de **recréer des liens, de développer l'économie solidaire et sociale**. Il est ainsi possible de se retrouver pour partager des moments de loisirs ou d'activités.

Les règles exactes de fonctionnement diffèrent entre les SEL, mais **toutes encouragent au partage de biens et de compétences, et non pas à la thésaurisation d'une monnaie fictive**. Un moyen pour vous d'exercer vos talents et de profiter de ceux de vos voisins sans déboursier un centime – **ni payer une quelconque taxe**, objectif de ce rapport.

## Consommez collaboratif !

Depuis, l'idée de troc de compétences a essaimé et, avec Internet, les échanges proposés dépassent maintenant les communautés de voisins ou ne s'attachent plus forcément au volet solidaire qu'ont les SEL. **Internet est devenu un facilitateur d'échange, au travers de plateformes dédiées**. On appelle ça la consommation collaborative.

Nombre de plateformes se développent autour de thématiques. Voici quelques exemples embléma-

tiques, mais quel que soit votre besoin, la solution se trouve très probablement sur la toile. Et comme nous sommes dans l'échange/troc occasionnel, la TVA ne s'applique pas.

Quand on parle échange, deux catégories principales se distinguent: les biens matériels et le savoir. Selon leur mode de fonctionnement, les sites d'échange peuvent être entièrement gratuits, ou impliquer quelques frais, de type adhésion ou commission.

### **Côté biens matériels, tout se troque ou s'échange**

- Les objets. Vous seriez surpris de tout ce qui s'échange sur <http://www.gchangetout.com/>. On y trouve même des terrains! La personne qui fait l'offre d'échange peut soit indiquer ce qu'elle désire (en échange du produit qu'elle offre), soit laisser le champ libre aux propositions.

Le site <http://echange.consoglobe.com/> propose quant à lui d'échanger du neuf ou de l'occasion, notamment autour de biens culturels, mais aussi de faire des dons ou de l'entraide.

- les vêtements. Le site <http://pretachanger.fr/> permet d'échanger des vêtements d'adulte et d'enfant et même, petit bonus, des objets de décoration ou d'électroménager, des livres, des DVD, des jouets... leur slogan: « shopping 100 % gratuit ».

- les livres, sur <http://circul-livre.blogspot.com/>. L'idée ici n'est pas de posséder le livre, mais de faire circuler les siens et donc d'avoir entre les mains ceux des autres.

Ces quelques sites ne sont que des exemples, la liste des plateformes d'échange est fort longue. Généralistes ou spécialisées, il y en a pour tous les besoins.

### **Le savoir est aussi un bien précieux qui s'échange**

Soutien scolaire contre réparation de sa chaudière, cours d'informatique contre cours de musique... Un

moyen efficace de profiter d'un service en offrant en échange ses propres compétences. Si la base de la relation est l'échange, il faut parfois s'abonner pour pouvoir consulter ou déposer une annonce.

Les sites Internet sont nombreux à pouvoir vous mettre en relation en fonction de vos intérêts. Citons par exemple <http://www.troc-services.com/>. Castorama a quant à lui lancé <http://www.lestrocheures.fr/>, qui permet d'échanger des heures de bricolage.

### **Aujourd'hui l'échange de savoir ne se cantonne plus à la sphère privée mais gagne également le secteur professionnel**

La preuve avec [www.mesbonnescopines.com](http://www.mesbonnescopines.com). L'idée, c'est le « coup de pouce » entre une communauté de bonnes copines. Coup de pouce gratuit! Seule chose qu'on vous demande en échange, c'est de remercier sur le site la personne qui vous a aidé.

Alors bien sûr, il y a les services « classiques »: besoin de quelqu'un 2 heures pour garder mon enfant ou m'aider à tailler ma haie (rubrique famille et maison). Mais on peut aussi demander un coup de pouce dans le travail: une séance de coaching en démarchage commercial, une graphiste prête à relooker mon site Internet... L'originalité, c'est que 75 % des annonces présentées sont des offres de coups de pouce. Seules 25 % sont des demandes. Eh oui, les femmes sont généreuses!

**Pour ceux qui pensent n'avoir aucun savoir ou coup de main à échanger, reste toujours la possibilité de payer.**

C'est le *credo* du site [www.pour-combien.com](http://www.pour-combien.com): « échange de services rémunérés entre voisins. »

On poste son besoin par le biais d'une annonce, un « bosseur » se propose, vous convenez ensemble d'une rémunération et le tour est joué.

Pour payer son « bosseur » plusieurs solutions, toutes exemptes de TVA:

- carte bleue ou espèces ;
- chèque emploi service. Avec un bémol, celui de devoir à la fin du mois, déclarer le montant payé en tant qu'employeur. Mais un avantage aussi à la clé : un crédit d'impôt l'année suivante ;
- le règlement d'une facture émise par un auto-entrepreneur. Pour rappel, l'auto-entrepreneur ne facture pas la TVA (voir notre conseil #6).

Ceux qui voudraient arrondir leurs fins de mois peuvent effectuer les missions rémunérées proposées sur le site. À titre d'exemple, j'ai sous les yeux

une demande de garde de chien sur une longue période, de montage de cuisine ou encore de réparation de scooter.

Attention toutefois à ne pas oublier de déclarer les revenus tirés de cette activité, à la ligne 2042 de votre déclaration d'impôt. Et si cela devient une activité récurrente, adoptez le statut d'auto-entrepreneur. C'est ce que demande la loi, sans pour autant préciser la récurrence de l'activité.

## Conseil # 2: Un regard neuf sur l'occasion

Pour réduire le coût de ses produits et ne pas avoir à régler la TVA, rien de mieux que l'occasion.

Le filon est très proche de notre conseil précédent. Internet est également passé par là, mettant à portée de tous l'achat de biens d'occasion, d'une bibliothèque à un siège auto en passant par des couverts en argent.

D'ailleurs, les Français ne s'y trompent pas et sont de plus en plus nombreux à acheter d'occasion, comme le démontre une étude réalisée par le Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie).

Quelques chiffres.

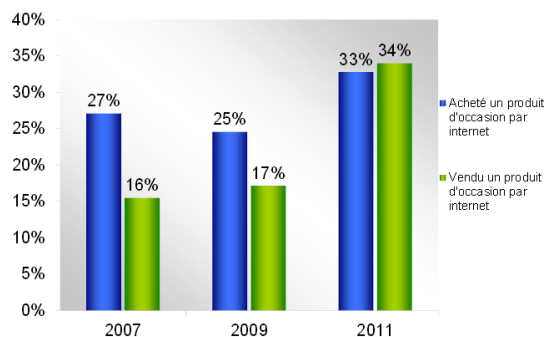
Entre 2006 et 2011 :

- la part des achats de meubles d'occasion est passée de 8,2 % à 10,1 % entre 2006 et 2011 ;
- celle des produits audiovisuels de 3,2 % à 4,2 % ;
- et celle des produits électroménagers de 2,8 % à 5,5 %.

Et pour acheter d'occasion, nous le disions, Internet

s'impose comme un vecteur de choix, comme le montre ci-dessous le tableau établi par le Crédoc (Cahier de recherche : les secondes vies des objets).

Figure 3. L'achat et la vente de produit d'occasion par Internet. Comparaison 2007-2011  
Avez-vous déjà... (réponse « oui »)



Source : Crédoc, Enquêtes consommation

Le champion de la vente de produits d'occasion sur Internet est Le Bon Coin ([www.leboncoin.fr](http://www.leboncoin.fr)), mais n'oublions pas non plus eBay ([www.ebay.fr](http://www.ebay.fr)) un des pionniers avec [www.priceminister.fr](http://www.priceminister.fr).

Autre possibilité également, déposer ses objets dans un magasin spécialisé qui se charge ensuite de les vendre, mais vous paie en *cash* immédiatement. C'est par exemple l'offre des magasins Trocs de

l'île, qui ont également un site Internet: <http://www.troc.com/fr/vendez.html>. Ou de tous les magasins de dépôt-vente, qui concernent souvent les vêtements pour enfants ou de marque.

Enfin, il existe toujours le **bon vieux système des vide-greniers**, qui permet d'acheter et vendre ses objets en restant en dehors du système de taxation, à condition de ne pas tourner cela en activité professionnelle. Retrouvez sur ce site l'agenda de tous les vide-greniers par région: <http://vide-greniers.org/>.

Côté occasion, il est un autre achat emblématique: celui de la voiture. Il faut dire que le budget est important, alors qu'une citadine du type Polo vaut

aujourd'hui, **neuve**, aux alentours de 15 000 €, tandis qu'une berline Audi tourne autour de 40 000 €. Imaginez le poids que la TVA (20 %) représente dans ces sommes...

**Or la TVA n'est pas due dès lors que le véhicule est acheté d'occasion...**

Dans certaines conditions toutefois! En effet, **vous ne payez pas de TVA si vous achetez directement le véhicule auprès d'un particulier**. En revanche, elle reste due si la voiture d'occasion est acquise auprès d'un concessionnaire automobile. Pas de réduction dans ce cas-là, que ce soit sur une voiture d'occasion ou de démonstration...

## **Conseil #3: La voiture d'occasion, oui, mais achetée à l'étranger, c'est encore mieux!**

Acheter une voiture d'occasion au faible kilométrage permet de faire chuter son prix, tout en ayant un véhicule de qualité. Une opération qui s'avère encore plus juteuse quand on la réalise à l'étranger!

Et oui, certaines marques nationales sont vendues moins cher dans leur pays d'origine. Vous aurez compris où je veux en venir, il est un exemple emblématique de ce phénomène: l'Allemagne! Acheter une Mercedes ou une BMW outre-Rhin fait réaliser de réelles économies! Environ 5 000 €, si vous voulez un chiffre. Je le tiens de mon collègue Gilles Boulet qui a largement pratiqué l'opération tout au long de sa vie. Actuellement, il conduit d'ailleurs un coupé Mercedes venu tout droit d'Allemagne.

Avant de commencer, notez cette précision: une voiture est considérée comme d'occasion quand sa carte grise a **plus de 6 mois** et qu'elle a **plus de 6 000 km au compteur**. **N'oubliez pas de vérifier**, car si le véhicule est considéré comme neuf, vous

devrez vous acquitter de la TVA une fois rentré en France!

**Voici quelques astuces pour trouver chaussure allemande à votre pied sans trop de problème.**

Tout d'abord, choisissez le modèle de vos rêves, en vous aidant de ce site Internet: <http://fr.auto.de/>

- je vous conseille de privilégier les **vendeurs près de la frontière**, à moins que vous n'envisagiez de passer un séjour d'agrément et de découvrir le pays. Peut-être aurez-vous la chance de trouver un vendeur parlant français si vous ciblez la région frontalière avec l'Alsace;
- quel que soit le lieu, **privilégiez les grands garages et enseignes**;
- et vérifiez la valeur de la voiture en vous aidant de l'**argus**, voire même en la faisant expertiser.

Ensuite, pliez-vous à quelques **démarches adminis-**

tratives (en vous faisant aider d'un allemand ou au moins d'un germanophone): assurez la voiture en Allemagne (50 € environ) et en France en prévision du trajet retour.

Une fois le véhicule acheté, vous devez avoir en main le **contrat de vente ou sa facture dûment tamponnée**, le **certificat de conformité communautaire**, l'équivalent de la **carte grise** (les deux volets du certificat d'immatriculation).

Muni de tout cela, ainsi que de votre assurance allemande, **rendez-vous à la préfecture voisine pour obtenir des plaques d'immatriculation provisoires**, que le garage vous posera contre une cinquantaine d'euros.

De retour en France, vous devrez **signaler votre achat et présenter les documents qui y sont relatifs à votre service d'impôt**. Mais rassurez-vous, il ne peut exiger de votre part de régler la TVA, tant que le véhicule est d'occasion. **Puis faites-vous faire une carte grise.**

La cerise sur le gâteau: **il est possible d'acheter sa voiture d'occasion en Allemagne, de rouler avec pendant une à quatre années... et de la revendre en France à votre prix d'achat!** En effet, les berlines vendues en Allemagne sont en général mieux équipées que celles commercialisées en France.

## Conseil #4: Profitez de votre CE

C'est l'un des avantages de travailler dans une **grande entreprise: le CE, ou comité d'entreprise**. Un organisme qui existe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et qui est obligatoire pour les sociétés de plus de 50 personnes. Pourtant, plus de 4 salariés sur 10 se disent mal informés sur les offres de leur CE, selon une étude menée il y a un an par le CSA pour Salon CE.

Le CE est traditionnellement connu pour les avantages qu'il peut procurer en matière de vacances (prix cassés dans certains clubs) ou de chèques cadeaux, bien pratiques à l'approche de Noël.

Pourtant, **le comité d'entreprise peut également être pourvoyeur d'un certain nombre de services gratuits**. Comme, par exemple, le **prêt d'outillage**. Une pratique notamment mise en place chez Scheider Electric. Dans d'autres cas, pas de gratuité, mais des offres à bas prix. C'est ce que propose MMA à ses employés, avec une liste impressionnante de petit et gros matériel de bricolage.

Sorti de la location ou du prêt de matériel, le CE **peut également servir de plateforme de mise en relation**, un peu comme celles dont nous vous parlions dans notre premier conseil. Pourquoi aller chercher plus loin, alors que je fais confiance à mon collègue et qu'il habite près de chez moi? Les offres de co-voiturage commencent donc à voir le jour de manière plus formelle. Mais rien n'empêche d'aller au-delà, en proposant de la « co-sortie d'école », par exemple.

N'hésitez donc pas à vous mettre en lien avec votre CE pour profiter des services existants ou, pourquoi pas, pour leur faire de nouvelles suggestions. Il y a là un gisement qui ne demande qu'à être exploité.

## Conseil #5: Un blog pour faire la chasse aux cadeaux

Monétiser son blog: cela fait des années que le sujet court. Les plus passionnés d'entre vous se sont peut-être même déjà attelés à cette tâche, plus rude qu'il n'y paraît.

L'exercice a ses limites, et en ce qui nous concerne, elles sont doubles.

D'une part, il faut avoir une sacrée audience pour commencer à tirer un revenu sérieux de son site ou de son blog. Avec 5 000 visiteurs par mois, par exemple, vous aurez du mal à gagner plus d'une centaine d'euros en vendant des liens sponsorisés ou des encarts de publicité.

Et quand bien même vous y parviendriez et dégageriez un bénéfice confortable, tout cela s'apparente à du revenu. Sur lequel il faudra payer un impôt.

Pour éviter de perdre du temps – et éventuellement de l'argent – avez-vous pensé à prendre un itinéraire bis?

Je m'explique. Plutôt que de tenter de monétiser votre blog, essayez plutôt de vous mettre d'accord avec des marques et des magasins, **accords basés sur un échange**.

Ainsi, vous êtes un as du jardinage. Vous créez votre blog et rédigez des articles en bons conseils, vous commencez à avoir une petite notoriété. Une fois votre nombre de visiteurs ou de pages vues suffisamment crédible (cela varie selon le nombre de blogs dans votre catégorie et du degré de technicité de votre sujet), vous pouvez aller contacter les marques.

**Négociez verbalement un lien vers leur site ou la recommandation d'un produit contre un cadeau ou bon d'achat.** Rien de monétaire en revanche.

Autre conseil: une fois que vous avez gagné une certaine visibilité, n'hésitez pas non plus à demander des échantillons gratuits. Mais si vraiment vous avez fait du bon travail, les marques vous en enverront d'elles-mêmes, dans l'espoir que vous les citiez.

Attention toutefois à ne pas transformer votre blog en vaste page de publicité, vous risqueriez de perdre vos visiteurs ou abonnés. Et si vous faites du publi-reportage, signalez-le et alternez avec du contenu original. Vos lecteurs ne seront que plus satisfaits de votre transparence.

### Quelques frais de départ

Un **blog**, c'est accessible et c'est facile, mais il vous en coûtera quelques euros pour le lancer. Outre le prix d'une connexion Internet (parions toutefois que vous en avez déjà une), il vous faudra payer le nom de domaine de votre blog (une trentaine d'euros).

Autre possibilité à étudier, largement appréciée des marques: faire **une newsletter**. De plus en plus de sites permettent de créer une newsletter gratuite (comme, par exemple, **MailChimp**), mais vous pouvez également avoir recours des services spécialisés contre une centaine d'euros.

## Conseil #6: S'affranchir de la TVA au niveau professionnel

Envie d'une activité complémentaire, de transformer une passion en activité professionnelle ou de se lancer dans une seconde vie une fois à la retraite ?

### Le statut de l'auto-entrepreneur est sans doute fait pour vous

Son principal avantage ? Être exempt de toute TVA.

Une entreprise classique facture de la TVA et, en échange, déduit celle qu'elle a payée par ailleurs, notamment quand elle achète du matériel.

Or, dans votre cas, vous ne souhaitez pas vous équiper outre mesure – un ordinateur, tout au plus. Vous n'aurez donc que rarement l'occasion de récupérer une TVA réglée pour un achat.

Et votre service s'adresse à des particuliers et non à une entreprise. Le prix est donc un facteur essentiel de votre succès. En vous affranchissant de la TVA, vous disposez d'un avantage concurrentiel et devenez ainsi attractif.

Sans compter que vous vous épargnez de la comptabilité et de la paperasse administrative.

Un bémol cependant, ce beau régime de l'auto-entrepreneuriat ne peut s'exercer que dans un certain cadre.

### Les règles de l'auto-entrepreneuriat

- Il est possible de cumuler l'auto-entrepreneuriat avec un emploi.

- Vous pouvez domicilier votre entreprise à votre domicile, mais devez souscrire une assurance professionnelle.

- Vous devrez déclarer à l'administration fiscale votre chiffre d'affaires, de manière mensuelle ou trimestrielle. De ce chiffre dépendront vos cotisations et contributions sociales. Pas de charges en cas d'absence de chiffre d'affaires.

- Le chiffre d'affaires que vous pouvez réaliser sous ce régime est annuellement limité :

- 32 900 € pour toute activité de services, revente de biens incorporels, travaux immobiliers, location de meublés ;
- 82 200 € pour toute activité d'achat et de revente, de fabrication d'un produit à base de matières premières, de prestation d'hébergement ou de vente de denrées à consommer sur place (café, sandwichs...).

Attention, nous parlons bien ici de **chiffre d'affaires** et non pas de bénéfices. Il n'est pas si difficile d'atteindre les plafonds ci-dessus.

### L'astuce

Vous avez suivi notre conseil #5 et lancé un blog avec succès. Vous êtes désormais sollicité par des marques qui souhaitent faire de la publicité sur votre blog et vous rémunérer. Songez à adopter le statut d'auto-entrepreneur.

## Conseil #7: Évitez les transports gourmands en taxes

La TVA porte sur les biens que nous consommons, mais s'applique-t-elle aussi à nos modes de transports collectifs ?

Pas exactement... Mais ce n'est pas une bonne nouvelle pour autant !

### Le train

Avez-vous déjà demandé une facture à la SNCF, dans le but de vous faire rembourser ou de déduire la TVA ? Impossible d'en obtenir une. Le billet sert de facture. Aucune TVA indiquée, comme vous pouvez aisément le vérifier. Ainsi donc la voilà cette niche, ce service qui permet d'échapper à la taxe sur la valeur ajoutée !

Eh bien non.

Il y a bien une TVA sur les billets de train, en témoignent les récriminations du président de la SNCF, Guillaume Pépy, fin 2013, après l'annonce d'une hausse de la TVA de 7 % à 10 %. Il a qualifié cette augmentation « **d'impôt sur les billets de train** ».

Or, le problème pour les usagers est que **la TVA appliquée aux billets de train n'est pas récupérable ! N'en déplaise aux chefs d'entreprise** contraints aux nombreux déplacements et surtout à tous les usagers, qui ont souffert des augmentations de tarifs mises en place par la SNCF suite à la hausse de la TVA.

### L'avion

Dans le cas de l'avion, la question n'est pas vraiment celle de la TVA, mais plutôt de toutes les taxes dont nous devons nous acquitter. Se cumulent en effet les taxes d'aéroport, qui varient d'un lieu à l'autre, et la taxe de solidarité.

De quoi nous décourager pour les courts trajets.

Dès lors, quelle solution, surtout si je n'ai pas de voiture ou que je voyage seul ?

### La voiture. En co-voiturage

Facile, grâce à Internet. Le site emblématique [www.covoiturage.fr](http://www.covoiturage.fr) de Blablacar. Une plateforme qui met en relation conducteurs et passagers. Ces derniers paient leur participation aux frais de péage et d'essence.

**Plus la voiture est remplie, moins cher est le trajet. Imbattable comparé au train et à l'avion.** J'ai par exemple sous les yeux plusieurs offres de trajet Paris – Lyon, comprises entre 28 et 33 € par personne, alors qu'il faut plutôt compter entre 60 et 130 € pour un billet de train sans réduction.

Le co-voiturage constitue également une solution idéale pour les déplacements quotidiens, comme l'explique en image le site BlaBlaCar :

#### Calcul de vos économies annuelles

Calculez combien vous coûte votre trajet domicile-travail sur un an en voiture individuelle grâce à la [Calcullette Eco-Déplacement de l'ADEME](#).

**Exemple :** Sur un trajet quotidien de 20 kilomètres, alterner son véhicule chaque semaine avec un covoitreur permet d'économiser jusqu'à 2070 € par an (source ADEME).



Pour les plus éclectiques d'entre vous, sachez qu'il n'y a pas que le leader Blablacar sur ce créneau. D'autres sites proposent le même type de services :

- [www.covoiturage-libre.fr](http://www.covoiturage-libre.fr),
- [www.carpooling.fr](http://www.carpooling.fr) ou encore
- [www.vadrouille-covoiturage.com](http://www.vadrouille-covoiturage.com)

## Conseil #8: Privilégiez les circuits privés

Nous restons dans le thème du transport et plus précisément de la voiture. Quand le co-voiturage n'est pas possible, **la location de la voiture est une autre option.**

Et pour échapper aux taxes, la solution est une fois encore de s'adresser à un autre particulier. Avec un objectif: rester prudent quant à la qualité du véhicule et l'assurance fournie.

La solution est donc de passer par un service déjà organisé, comme le propose le site Internet de location de voitures entre particuliers [www.OuiCar.fr](http://www.OuiCar.fr)

D'après le site, le prix d'un véhicule est jusqu'à 40 % moins cher qu'en agence de location. Et la sécurité

est bien présente, puisque toutes les voitures proposées bénéficient d'une assurance MMA, comprenant une assistance dépannage 24h/24.

Sur ce site, vous pouvez également proposer votre voiture à la location. Ainsi, d'après une simulation sur le site de OuiCar, proposer à la location, 10 jours par mois, ma citadine mise en circulation en 2012 me rapporterait 370 €. De quoi largement couvrir mes frais d'essence et d'assurance.

OuiCar n'est qu'un exemple parmi de nombreux sites proposant de la location entre particuliers: [www.Drivy.com](http://www.Drivy.com), [www.Buzzcar.com](http://www.Buzzcar.com), [www.deways.com](http://www.deways.com)

## Conseil #9: Le plan B des agences de location

Notre dernier bon plan voiture est encore assez méconnu. Il concerne les **agences de location** elles-mêmes.

**Oubliez les tarifs à la journée – incluant la TVA – et ne payez plus que 1 € votre véhicule !**

Une astuce possible à condition de concéder quelques petits points: la voiture est à prendre et à rendre dans des agences précises. En réalité, **il s'agit de rapatrier des véhicules rendus dans d'autres agences au terme d'un aller simple.**

Habituellement, la société de location doit faire appel à ses employés ou à un transporteur pour rapporter les voitures. **La solution était toute trouvée: proposer ces véhicules aux particuliers, moyennant 1 € seulement.** Restent à la charge du

conducteur l'essence et les péages. En revanche, la location inclut une assurance tous risques. Vérifiez toutefois si le rachat de franchise est ou non inclus, pour les cas de vol de voiture ou d'accident dont vous seriez responsable.

Vous soupirez déjà à l'idée d'appeler tous les loueurs de voitures pour savoir si un véhicule allant de Tour à Paris serait disponible? Rassurez-vous, ici encore Internet a fait des miracles.

Plusieurs sites centralisent les offres des agences de location et vous pouvez facilement en prendre connaissance ou effectuer une recherche selon vos critères.

J'ai par exemple, sur un seul site, trois offres allant de Tour à Paris. Les dates de départ sont flexibles et

comprises dans une fourchette de 3 jours. Quant au point de réception du véhicule, cela va de l'aéroport Charles de Gaulle à la Gare du Nord, en passant par le 16<sup>e</sup> arrondissement. La contrainte semble donc toute limitée.

Et en prime, ce type de service est également disponible avec des camionnettes ou des utilitaires. L'objectif: transporter un objet encombrant, comme une machine à laver, ou même effectuer tout son déménagement. Et toujours pour 1 € seulement!

Voici un témoignage recueilli sur le site de [www.LuckyLoc.com](http://www.LuckyLoc.com) qui propose ce service:

Vincent: « *Simplement génial! Une économie proche de 400 €. Véhicule quasi neuf.* »

Outre le site LuckyLoc, spécialisé dans les utilitaires, trouvez un véhicule sur [www.Driiveme.com](http://www.Driiveme.com) ou encore [www.Aller-simple.com](http://www.Aller-simple.com)

## Conseil #10: Où dormir lorsque l'on voyage ?

La TVA s'applique bien entendu à tous les services hôteliers dont on peut profiter.

Est-il intéressant de sortir du circuit classique des hôtels et de chercher une solution alternative, notamment auprès de particuliers ?

La réponse n'est pas forcément celle que vous attendiez.

L'hôtellerie en France bénéficie d'un taux de TVA réduit. Une chambre et le petit-déjeuner à l'hôtel sont tous deux soumis à une taxe de 10 %.

Voyons maintenant si l'on peut trouver mieux ailleurs.

Internet est une mine, première solution qui vient à l'esprit, le fameux site [www.Airbnb.com](http://www.Airbnb.com), qui permet de louer directement le logement de particuliers, en France, mais aussi un peu partout dans le monde.

Problème: Airbnb s'est fait rattraper par la fiscalité et est obligé d'appliquer la TVA sur ses locations.

Jusqu'à l'année dernière, en Europe, la réglementation imposait d'appliquer la TVA du pays de résidence de la société. Dans notre cas, l'Irlande, avec un taux de TVA de 23 % ! Depuis l'année dernière,

les règles européennes ont changé. Désormais, pour toute réservation dans l'UE, c'est le taux de TVA du pays de résidence du client qui s'applique.

Tentez Airbnb pour l'expérience si vous le souhaitez, mais en tout cas, ce n'est pas la solution à notre problème de TVA.

Autre solution habituellement fructueuse: passer directement par le particulier. Ce qui signifie, dans notre cas, dormir dans une chambre d'hôte. C'est encore une impasse! Ou du moins une solution qui n'offre pas plus d'avantages que les hôtels. Les chambres et tables d'hôtes facturent eux aussi une TVA de 10 %.

### L'astuce

Il existe bien un moyen de dormir en voyage sans payer de TVA. Mais il demande un peu de recherches et donc de patience...

En réalité, tous les gîtes et maisons d'hôtes ne sont pas obligés d'appliquer la TVA. Ils peuvent bénéficier d'une franchise en base de la TVA, à condition que leur chiffre d'affaires annuel ne dépasse pas un plafond de 82 200 €. Les factures établies par ces établissements doivent alors porter la mention « *TVA non applicable - article 293 B du CGI* ».

## Conseil #11: Les autres circuits de l'argent

Restons dans la thématique du voyage. Nous quittons quelques instants notre sujet principal, qui tourne autour de la TVA, mais notre préoccupation reste la même : comment payer moins de taxes ou de frais ? En l'occurrence, lorsque l'on change de l'argent.

Taux de change auquel s'additionnent les frais des agents de change : il est souvent rageant de changer son pécule lorsque l'on débute son voyage.

[www.PayTop.com](http://www.PayTop.com) a inventé un moyen de limiter ces frais, avec une carte spécialement destinée aux voyageurs. Cette carte multi-devises s'utilise sur le réseau MasterCard. Pas besoin de compte bancaire, il s'agit d'une carte pré-payée sur laquelle on dépose le montant souhaité, en euros, en dollars ou en livres. Elle s'accompagne d'une cotisation annuelle de 29,90 € ou 19,90 € pour les étudiants. Ensuite, on effectue paiements et retraits d'argent dans 210 pays différents. **Les frais de traitement sont moindres** qu'avec une carte bancaire traditionnelle et **les taux de change inexistant** si la carte a été chargée dans la monnaie utilisée pour régler.

D'après PayTop, les économies réalisées sont substantielles : *« A titre de comparaison, l'utilisation d'une carte bancaire classique pour un paiement de 200 € en dollar coûterait en moyenne 5,50 € à son détenteur et près de 7 € pour un retrait (selon les banques) contre 0 € pour le paiement ou le retrait avec la Carte Voyageur PayTop. »*

Parfois, ce n'est pas nous qui voyageons, mais un membre de notre famille, ou un enfant qui réside pour quelque temps à l'étranger. Et peut avoir besoin d'argent. Pour eux, PayTop a inventé la carte Transfert d'argent. Cette fois, la cotisation est gratuite, mais vous la chargez de la même manière dans la monnaie désirée. Vous envoyez ensuite la carte à votre bénéficiaire et lui communiquez, indépendamment bien sûr, le code PIN qui lui est associé. La carte est donc entièrement gratuite, et

les coûts de fonctionnement sont réduits. **Un moyen efficace d'envoyer de l'argent à l'étranger.**

Il existe une autre solution pour faire parvenir de l'argent à un proche, plus originale encore : **le Bitcoin, cette nouvelle monnaie virtuelle**. On en achète, on en transfère à un proche, on paie sur Internet avec...

Qui est à l'origine du Bitcoin ? Un anonyme connu uniquement sous un pseudonyme. Le Bitcoin n'est donc frappé par aucun État. Je ne vais pas rentrer dans les prouesses numériques, cryptographiques et algorithmiques qui permettent sa cotation et la sécurité des transferts, mais sachez que ça fonctionne. Et d'ailleurs tellement bien que le Bitcoin a résisté dans la crise et connaît de plus en plus d'adeptes.

Acheter des Bitcoins se fait au travers d'une plateforme sur Internet, à l'aide de monnaie réelle. Ne passez que par de grandes plateformes reconnues et sécurisées (et même dans ces cas-là, on ne peut exclure un piratage). Ces sites peuvent se charger de stocker vos Bitcoins. Sinon, vous pouvez le faire vous-même, mais faites-attention à ne pas vous faire pirater vos ordinateurs et donc dépouiller. Conservez-les plutôt sur un disque dur externe.

Que fait-on avec ses Bitcoins ? On les transfère à son enfant à l'étranger, **sans frais de change** ou recours à un service payant d'envoi d'argent. Il peut ensuite les dépenser. De plus en plus de sites Internet acceptent les paiements en Bitcoin et les États-Unis et la Grande-Bretagne ont installé leurs premiers distributeurs de billets réels à partir d'un compte Bictoin. D'après Gavin Andersen, un des ingénieurs ayant travaillé sur le système Bitcoin, faire un transfert d'argent à l'international « est aussi simple que d'envoyer un mail ». Et surtout, **c'est le meilleur moyen de se passer de tous les intermédiaires payants : banque, poste, solutions de paiement sécurisées...**

## Conseil #12: Gagnez votre indépendance énergétique

Deux taux de TVA apparaissent sur nos factures d'électricité. Malheureusement, le taux le plus faible s'applique sur la somme la plus basse. Concrètement, les frais d'abonnement sont soumis à un taux de 5,5 %, tandis que **notre consommation d'électricité – et de gaz – est sujette à un taux de 20 %.**

Les taxes sont loin d'être le seul problème lié à l'énergie: hausse de son coût, aspiration à une consommation plus écologique... **Autant de raisons qui poussent à gagner son indépendance énergétique.** Une décision qui ne se prend pas à la légère et qui implique de revoir son mode de consommation: passer aux LED, éventuellement au 12 volts, ne plus laisser en veille tous ses appareils électroniques...

Produire soi-même son électricité signifie s'équiper de modes de production d'énergie alternatifs. Il existe plusieurs options:

- les panneaux solaires, qui sont un accumulateur de chaleur ;
- les panneaux photovoltaïques, qui permettent quant à eux de produire de l'électricité ;
- une éolienne. Tout le monde peut en installer une dans son jardin à condition qu'elle fasse moins de 12 mètres ;
- une turbine installée sur une rivière si on a la chance d'en voir passer une dans son jardin.

Il faut également acheter une batterie de stockage, ainsi qu'un générateur pour plus de sécurité, en cas de pénurie longue de vent et de soleil.

Tout cela, bien entendu, a un coût. Qu'il est possible de réduire en construisant ses propres équipements. Pour cela, il existe des formations, car c'est tout de même un chantier d'envergure. Citons celle d'Emmanuel de Terre nouvelle, qui a intégralement équipé sa maison – entre autres projets d'autosuffisance. Cette formation coûte 987 € ([www.terre-nouvelle.fr](http://www.terre-nouvelle.fr)).

Emmanuel de Terre nouvelle estime l'investissement nécessaire pour s'auto-équiper entre 10 000 € et 12 000 € et le temps de travaux à 10 week-ends, pour les plus doués. Outre des conseils en matière de construction, il vous guide également dans l'achat de matériaux au meilleur prix, comme des batteries de qualité à 2 000 €, qui sont parfois vendues le double de cette somme, voire le triple.

Il est évidemment possible de faire appel à un artisan, mais la facture grimpe alors entre 25 000 et 50 000 €.

Il faut donc compter avec un investissement de départ conséquent, qui s'amortit en 10 ans environ selon Emmanuel de Terre nouvelle.

### L'astuce

Avant de songer à devenir autonome en électricité, il existe des moyens de réaliser de réelles économies en conservant la chaleur chez soi. Bref, en travaillant son **isolation**. Pour cela, rien de mieux que les matériaux naturels et donc écologiques. Mais aussi économiques, car l'idée est d'utiliser les matériaux disponibles dans votre région. Dites adieu à la laine de verre, la laine de roche et le polystyrène.

### Isolation d'origine végétale:

- les panneaux de paille compressée. Si les maisons en paille vous intéressent, consultez le site Internet des Compailleurs ([www.compailleurs.eu](http://www.compailleurs.eu)) ;
- le liège, qui a en plus l'avantage d'être un isolant phonique ;
- la laine de bois, constituée de fibres de bois agglomérées ;
- le chanvre, très adapté à nos climats ;
- la terre: de nouvelles méthodes sont à l'étude, pour en savoir plus, rendez-vous sur le site [www.craterre.org](http://www.craterre.org). CRAterre est une association et un laboratoire de recherche de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble.

### Isolation d'origine animale:

- la laine de bourre, qui peut être mélangée à des plumes.

Et quitte à revoir la construction de votre maison, installez un mur de Trombe. C'est un système de chauffage passif, entièrement gratuit et écologique !

Cela consiste à installer un panneau de verre, tel une serre, devant un mur de pierre ou de béton exposé au sud. Un véritable piège à chaleur, que le mur diffuse ensuite dans la pièce, de manière douce et continue.

Enfin, pour les idéalistes qui ne peuvent s'équiper en énergie renouvelable mais souhaiteraient consommer une électricité plus « verte », adressez-vous au **réseau Enercoop**. Ce producteur, qui est une coopérative, est le seul à proposer une électricité à 100 % d'origine renouvelable. Ce qui implique un surcoût face à EDF, toutefois on devrait tendre vers une convergence des prix. Ceux d'Enercoop ont tendance à diminuer, tandis que ceux d'EDF sont plutôt dans une phase croissante.

## Conseil #13: Réchauffez l'atmosphère grâce au bois

Produire son électricité est un programme ambitieux. Pour ceux qui seraient tentés par l'aventure, mais que l'ampleur de la tâche pourrait effrayer, il existe une solution intermédiaire. Loin d'être technologique, cette solution est en réalité un retour aux sources, puisqu'il s'agit de se chauffer grâce au bois.

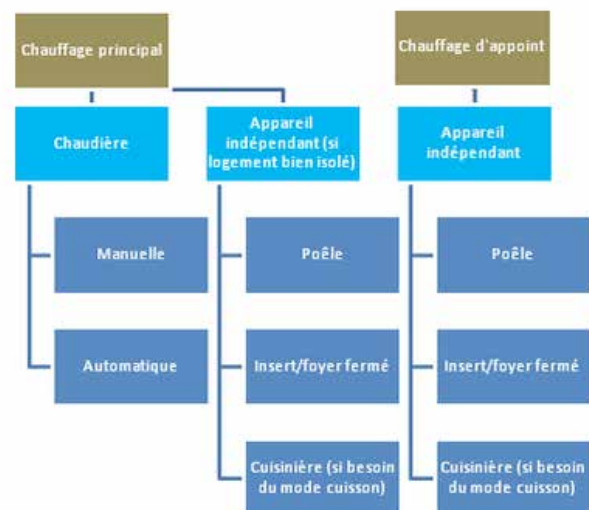
Évidemment, par chauffage au bois, j'entends plus que faire ramoner la vieille cheminée du salon.

Cette solution présente un double avantage. D'une part, s'équiper permet de réduire considérablement sa facture d'électricité. D'autre part, la TVA portant sur le bois est à 10 %, soit moitié moins que celle sur l'électricité.

Se chauffer au bois est (loin de la polémique sur les feux de cheminée à Paris) une initiative encouragée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, qui a créé le **label Flamme Verte** en 2000. Son objectif est de promouvoir des moyens de chauffage au bois innovants et écologiques.

Ces moyens, quels sont-ils ? Tout dépend de vos besoins, ainsi que de la surface que vous souhaitez chauffer. Découvrez, en deux schémas simples, ce qui vous convient le mieux (source: la Flamme Verte, [www.flammeverte.org](http://www.flammeverte.org)):

Un équipement adapté aux besoins



Un équipement adapté à la surface



Les solutions qui s'offrent à vous sont donc multiples : foyers fermés, inserts, poêles, chaudières, et même cuisinières pour la cuisson.

S'équiper est d'autant plus intéressant que la **durée d'amortissement est relativement courte**. D'autant plus que des aides, sous respect de certains critères, sont accordées par l'État et que la pose de l'équipement se fait au taux de TVA réduit de 10 %.

D'après Flamme Verte, dans une maison de 120 m<sup>2</sup>, de plus de 2 ans, dont les besoins en chauffage sont de 15 000 kW/h par an, l'installation d'un poêle à

bois en complément d'un chauffage électrique est amortie en 2 ans et demi. Elle permet ensuite une économie annuelle en électricité de plus de 880 €.

D'après leurs calculs, un poêle de 14 kW avec 77 % de rendement suffit. Son coût, après crédit d'impôt, est d'environ 1 700 €. La pose (TVA à 10 %) revient à environ 550 € et les frais annuels de ramonage sont de 180 €. Vous payez le bois autour de 60 € le stère.

De quoi faire réfléchir quant aux travaux de rénovation à entreprendre avant l'hiver prochain...

## Conseil #14: Achetez de l'or sans être soumis à la TVA

À l'achat, les métaux précieux sont soumis à taxe sur la valeur ajoutée, comme tout autre achat de bien ou de service en France (Art. 256 du Code général des impôts). C'est le cas pour une bague ou une chaîne par exemple, qu'elle soit en or, argent, ou platine.

Cela dit, il existe une exception pour « l'or d'investissement », totalement exonéré de TVA (directive européenne 1998-1980/CE du 12 octobre 1998).

Entre dans la catégorie « d'or d'investissement » : l'or sous la forme de barre (12 kg), lingot ou d'une plaquette d'un poids supérieur à un gramme (lingotins) et dont la pureté est égale ou supérieure à 995 millièmes. Ils sont généralement émis par des fondeurs, présentés sous étui protecteur transparent et accompagnés d'un certificat d'authenticité.

Les pièces d'or d'une pureté égale ou supérieure à 900 millièmes qui ont été frappées après 1800, ou ont eu cours légal dans leur pays d'origine et dont le prix de vente n'excède pas de plus de 80 % la valeur de l'or qu'elles contiennent. (*art. 298 sexdecies A du code général des impôts*). Il s'agit de toutes les pièces traditionnellement

cotées en Bourse : Napoléon, Coq, Krugerrand, Souverain, Eagle US, 50 pesos mexicain...

Grâce à ce statut « d'or d'investissement », les achats d'or physique sont totalement exonérés de taxes, TVA ou droit de douane (CGI Article 298 sexdecies A).

Encore une fois, les bijoux en or ne rentrent pas dans cette catégorie et ne sont donc pas exonérés. Ils sont soumis à la TVA de 20 %

*Ce chapitre a été rédigé par Yannick Collet, rédacteur de la lettre d'investissement L'Investisseur Or & Matières.*

## Conseil #15: Savourez les petits plats du voisin

Plus le temps d'aller déjeuner au restaurant la semaine? Marre de manger les sandwiches de la boulangerie du coin et, qui plus est, d'y payer 10 € le menu...?

L'alternative est à portée de clics.

Le site [www.Super-marmite.com](http://www.Super-marmite.com) met en relation les cuisiniers en herbe et les gourmands. Effectuez votre recherche en fonction de votre localisation et vous saurez rapidement ce que vos voisins peuvent vous offrir.

Aujourd'hui, par exemple, je peux acheter, pour mon déjeuner au bureau, du magret de canard au

chimichuri accompagné de pâtes pour 7 € ou un poulet teriyaki et du riz pour 6 €, avec une panacotta aux marrons glacés pour mon dessert (3 €) ou deux gros cookies pour mon goûter (3 €).

À l'inverse, si vos invités se sont décommandés et que vous vous retrouvez avec du rôti de veau et du gratin dauphinois pour 10 sur les bras, n'hésitez pas à passer une annonce sur Super-marmite et à vendre votre dîner à la découpe.

**Cet échange de bons procédés culinaires se déroule entre particuliers, il est donc exempté de toute TVA.**

## Agissez dès aujourd'hui!

La TVA frappe tous les secteurs de la consommation et donc tous les niveaux de notre vie quotidienne. Elle ne doit pas pour autant devenir une fatalité. De nombreuses solutions existent pour consommer différemment, grâce à des secteurs de distribution parallèles, reposant principalement sur les particuliers, mis en contact grâce à Internet.

**En suivant nos conseils, vous pouvez désormais faire des économies à plusieurs niveaux.** Changez vos sources d'approvisionnement en vêtements, livres, jouets pour les enfants, ameublement pour votre maison, nourriture... gagnez votre indépendance énergétique, ou du moins sortez du tout électrique, partagez votre savoir-faire et bénéficiez en retour de celui des autres, et ce pour tous types de services dont vous auriez besoin. Modifiez l'organisation de vos transports et de vos vacances.

Autant de gestes du quotidien qui ont le pouvoir de vous faire économiser des sommes importantes. D'autant plus que, comme je vous le disais en introduction,

nous ne sommes pas à l'abri d'une nouvelle hausse de la TVA. D'ailleurs, l'OCDE va dans mon sens. **À la fin de l'année dernière, elle a publié un rapport qui recommande de supprimer toutes les niches de TVA à taux réduit.** Ces niches ont pour but de préserver le pouvoir d'achat des populations les plus défavorisées (sur les biens de première nécessité) ou d'encourager certains secteurs à l'embauche, comme ce fut le cas dans la restauration (avec le succès que l'on connaît). Des initiatives qui, au final, profitent plus aux riches qu'aux pauvres, car ils consomment de toute façon plus, estime l'OCDE. Pascal Saint-Amans, directeur de la division fiscale à l'OCDE, estime ainsi que « *les taux réduits de TVA ne sont pas un instrument de politique sociale ciblée. Mieux vaut organiser des transferts de cash en veillant à ce qu'ils ne coûtent pas trop cher aux administrations.* »

Un jour peut-être, les niches pourraient donc disparaître. Mais je crois plus en une hausse du taux principal, actuellement à 20 %, qu'en une disparition imminente des niches.

Le rapport de l'OCDE pointe un autre point intéressant. Les taux de TVA les plus hauts ne sont pas gage d'un revenu plus élevé pour l'État. Deux exemples. En Hongrie, le taux de TVA est de 27 %. Mais cette taxe ne représente que 10 % des recettes fiscales. Alors qu'en Nouvelle-Zélande, il existe une TVA unique, sans niche, à 15 %, et le pays obtient l'un des meilleurs rendements fiscaux de cette taxe.

Il est malheureusement tout sauf certain que l'État français songe à une uniformisation de la TVA avec un taux général à la baisse. D'où la **nécessité de prendre dès maintenant des mesures pour consommer différemment.**

Anne Harald

Et pour finir ce petit rapport, nous vous avons réservé une surprise...

## Le Grand livre de cadeaux

Après d'innombrables heures de recherches indépendantes, notre équipe a rassemblé pour vous les meilleurs cadeaux — les biens et services les plus précieux, les plus simples et rapides à obtenir... soit tout à fait GRATUITEMENT, soit pour presque rien.

Voulez-vous savoir comment obtenir gratuitement des livres ?

Ou préférez-vous de l'argent gratuit ? (oui GRATUIT !). Et vivre à l'étranger gratuitement, tous frais payés par quelqu'un d'autre ?

Voulez-vous ne plus jamais payer un centime pour vos appels téléphoniques — même les appels internationaux ?

Qui veut être payé pour tester des produits cosmétiques ? Ou pour voyager ? Ou alors, suivre une formation gratuite et rémunéré ?

Non, ce n'est pas de l'utopie : toutes ces choses-là sont réelles et possibles pour VOUS maintenant !

Et nous vous montrons comment dans les paragraphes qui suivent. Alors prenez un fauteuil confortable et profitez-en... gratuitement !

*Le Grand livre de cadeaux* n'est pas juste un livre

pour obtenir des choses gratuites (ou presque). Il vise en premier lieu à élever votre niveau de vie sans sacrifier votre temps, votre énergie et votre tranquillité d'esprit. A vous faire **gagner du pouvoir d'achat.**

Aurez-vous à fournir un peu d'efforts ? Bien sûr : pour accomplir tout changement dans la vie, il faut prévoir quelques efforts. Mais grâce au *Grand livre de cadeaux*, vous serez... enfin... en mesure de vivre votre vie différemment, en reprenant une certaine maîtrise sur cette dernière.

Votre voyage pour une vie meilleure commence aujourd'hui. Profitez-en...

### Des livres gratuits

Vous aimez lire ? Alors, vous avez de la chance ! À partir d'aujourd'hui, vous pourrez lire des dizaines de livres chaque jour et pour le reste de votre vie... *sans jamais dépenser un seul centime !*

Oui, il existe plus de livres gratuits aujourd'hui qu'aucun d'entre nous ne pourrait lire... s'il vivait dix fois plus longtemps.

Ci-dessous, notre équipe a compilé pour vous suffisamment de livres de toutes sortes pour vous occuper en lecture pendant une vie entière...

► Près de 4 500 livres audio gratuits :

« Rendre accessible à tous les joies de la littérature » c'est le but déclaré du site internet <http://www.litteratureaudio.com/> qui contient 4 493 livres audio gratuits. Ces livres sont gratuits et téléchargeables au format MP3.

► Un vaste catalogue de livres audio à télécharger gratuitement et légalement :

Sur le site <http://www.audiocite.net/>, vous pouvez « écouter un roman, une nouvelle, un poème d'auteurs classiques et contemporains ». Vous y trouverez un catalogue de livres audio à télécharger gratuitement et légalement. « Parce que la culture doit appartenir à tous... partageons-la ! »

► Plus de 6 000 livres numériques en ligne :

Plus de 6 000 livres numériques à lire gratuitement sur votre PC, tablette numérique, smartphone ou toute liseuse électronique. C'est ce qu'offre le site <http://www.livrespourtous.com/>

Pour les bilingues, il y a également des livres dans d'autres langues :

- [Ebooks for all](#) : plus de 2 700 eBooks en anglais
- [Libros para todos](#) : plus de 1 300 eBooks en espagnol

Autres produits gratuits : Musique, logiciels, journaux.

► Bibliothèque numérique des livres gratuits :

C'est le nom que se donne le site <http://www.livreslib.com/>, siège de 39 917 eBooks gratuits, par 27 155 auteurs, dans 1 325 catégories !

Comme vous pouvez l'imaginer, ces catégories couvrent quasiment toute la gamme des thématiques — des bandes dessinées à la macroéconomie et l'informatique... en passant par les contes, la médecine et la santé, les essais historiques, la religion et la spiritualité, le théâtre et l'opéra, le roman, la poésie, le tourisme et les voyages...

► Livres des quatre coins du monde :

« Vous pouvez utiliser nos eBooks de manière totalement libre, à partir du moment où il s'agit d'une utilisation non commerciale », précise ce « groupe de francophone international ».

Leur site internet, <http://www.ebooksgratuits.com/>, se spécialise dans la création et la publication d'eBooks à partir de textes libres de droit.

► Autres sites :

- La bibliothèque électronique de Québec : <http://beq.ebooksgratuits.com/> (textes d'auteurs appartenant au domaine public)
- La bibliothèque numérique suisse romande : <http://www.ebooks-bnr.com/> (littérature suisse romande)
- Le projet Gutenberg : <http://www.gutenberg.org/browse/languages/fr> (des livres dans plusieurs langues)
- Les échos du Maquis : <http://www.echosdumaquis.com/Accueil/Accueil.html> (textes philosophiques libres de droits)
- Wikisource, la bibliothèque libre : <http://fr.wikisource.org/wiki/Wikisource:Accueil> (174 133 textes passés dans le domaine public ou publiés sous licence libre)

► Bibles gratuites :

Vous pouvez recevoir la Bible gratuitement. Ne vous en faites pas : aucun missionnaire ennuyeux ne se présentera à votre porte.

Vous n'avez qu'à aller sur ce site pour en commander : <http://www.bibles.ch/fr/>

## Voyages gratuits ou bon marché

Vous aimez voyager ? Alors j'ai ce qu'il vous faut.

### ► Des billets d'avion pas chers

De nombreux sites internet proposent des billets d'avion pas très chers (voire même gratuits, selon les offres) pour différentes destinations.

Il y a trois méthodes pour voyager gratuitement ou à très faible coût :

- Trouver des promotions et des vols discount
- Bénéficier de codes réductions, de chèques vacances, etc.
- Gagner des jeux concours pour des séjours de rêves

Voici quelques-uns des meilleurs sites où vous pourrez trouver des offres vous permettant de voyager à petit prix ou gratuitement :

### ► Jetcost

Le site [Jetcost](#) est un comparateur de vol qui « recherche et compare en temps réel les offres de billet d'avion de plus de 250 sites de voyage : agence de voyage, compagnies aériennes régulières ainsi que *low cost*. »

Jetcost compare aussi les tarifs de séjour, hôtels, locations de voitures ou vols.

### ► L'Officiel des Vacances

[L'Officiel des vacances](#) n'est pas un comparateur comme Jetcost, mais « une équipe d'experts » qui se propose de vous apporter les meilleures offres de voyage sur Internet.

Ce site ne vend pas, mais vous dirige vers des sites marchands/voyagistes.

### ► Voyage privé

[Le site voyage privé](#) est « spécialiste de la vente privée sur internet pour vacances haut de gamme et séjour de luxe ».

Inscription gratuite pour devenir membre. Le site propose à ses membres des voyages gratuits ou pas chers.

Il offre des prix exclusifs et des réductions exceptionnelles jusqu'à -70 %.

### ► Voyage gratuit

[Le site Voyage gratuit](#) est le site des « jeux et concours pour gagner des voyages (séjours, croisières, billets d'avion, week-ends) gratuits! »

Au moment où nous avons consulté le site, il y avait des jeux permettant de gagner un séjour gratuit aux États-Unis, aux Seychelles, en Martinique, à la Réunion, à Cuba, au Mexique ou en Égypte.

« Par un simple clic, vous pouvez partir en vacances gratuitement en amoureux, en famille ou entre amis ». Mais ici, il vous faudra tout de même un peu de chance.

### ► Partir gratuitement à l'étranger

Il existe de nombreux programmes qui vous permettent de partir pas cher, voire gratuitement à l'étranger. Ils prennent parfois en charge jusqu'à 100 % du séjour.

En voici quelques exemples :

► [Service Volontaire Européen \(http://www.cursusmundus.com/service-volontaire-europeen\)](http://www.cursusmundus.com/service-volontaire-europeen) est un programme de volontariat de l'Union Européen qui vous permet de passer un an gratuitement à l'étranger. Il prend en charge la totalité des frais de séjour : transport, logement, repas et cours de langue.

Vous recevez même de l'argent de poche ! Mais il vous faut avoir l'âme d'un bénévole.

Et si vous avez des enfants, voici quelques programmes qui pourraient les intéresser :

► **Rotary Youth Exchange** (<https://www.rotary.org/fr/get-involved/exchange-ideas/youth-exchanges>): grâce aux différents programmes du Rotary Youth Exchange, vos enfants peuvent partir à l'étranger pour beaucoup moins cher. En effet, ces programmes prennent entièrement en charge le logement et les repas.

Il existe trois options :

- l'échange scolaire d'un an pour les lycéens
- l'échange familial d'été pour les 15 – 19 ans
- l'échange nouvelles générations pour les 18 – 25 ans

Option	Destination	Age min.	Age max.	Durée max.	Transp.	Héberg.	Salaire/Bourse
Echange scolaire	Monde entier	15	19	12 mois	Non	Oui	Non
Echange familial	Monde entier	15	19	3 semaines	Non	Oui	Non
Echange Nvlle. Génération	Monde entier	18	25	3 mois	Non	Oui	Non

► **Job à Disney World** (<http://www.cursusmundus.com/travailler-aux-etats-unis/travailler-disney-orlando-floride-4371>)

Aimeriez-vous travailler aux États-Unis? Que diriez-vous d'un job de 12 mois à Disney World en Floride? Oui, c'est possible pour près de 180 français et françaises chaque année.

Le recrutement se fait en France. Si vous êtes sélectionné, vous vous envolerez pour Orlando où vous êtes logé GRATUITEMENT. Une fois sur place, vous recevrez, bien entendu, un salaire qui couvrira vos frais de transport, de repas et de loisirs.

► **Stage de perfectionnement au Québec** (<http://www.cursusmundus.com/stage-au-canada/faire-un-stage-au-quebec-4810>)

Il n'est pas nécessaire d'être étudiant pour participer à ce programme de l'Office Franco-Québécois pour la jeunesse (OFQJ). Il s'agit d'un stage de perfectionnement d'au moins trois mois au Québec. Au cours du stage, vous bénéficiez d'une rémunération d'environ 700 dollars canadiens par mois.

Pour plus d'informations sur ces programmes – ainsi que sur sept (7) autres programmes pour les jeunes — [cliquez sur le lien ici](#)

## De l'Argent gratuit !

Oui, il y a de l'argent sur l'internet! Vous pouvez en gagner en surfant, en jouant, en regardant des vidéos, en recevant des mails, etc.

Vous pouvez également trouver des astuces, concours et produits gratuits présents sur le web.

Voici quelques astuces.

► Le site **Argent gratuit** ( vous offre d'innombrables occasions de gagner de l'argent :

*Des e-mails rémunérés:* vous êtes payé pour recevoir des e-mails qui vous intéressent

*Des achats discount et ventes privées:* on vous propose des déstockages de produits à des prix défiant toute concurrence.

*Des avis rémunérés:* vous recevez de l'argent en échange de quoi vous devez donner votre avis sur des produits, sites, etc.

Et bien d'autres options encore : jeux gratuits, paris sportifs, concours gratuits, etc.

► **Argent facile et gratuit sur Internet**

**Le site Argent Mania** présente les meilleurs trucs et astuces pour savoir comment gagner de l'argent rapidement et facilement sur internet. Il vous propose notamment :

*Des achats rémunérés:* gagnez de l'argent en achetant les choses que vous avez l'habitude d'acheter. À chaque fois que vous achetez quelque chose, on vous reverse jusque 15 % sur votre compte.

*Des clics rémunérés:* les sites de clics rémunérés vous permettent de gagner de l'argent en cliquant sur des bannières, en visitant des sites.

**Des barres de pubs:** ces sites vous proposent de gagner de l'argent en mettant simplement une barre de pub sur votre écran et vous êtes payé. Plus vous surfez sur Internet et plus vous gagnez de l'argent !

Et bien d'autres trucs et astuces encore pour gagner de l'argent. Je vous laisse découvrir tout cela directement sur le site.

## Des formations gratuites et rémunérées

En France, la formation professionnelle est un droit.

Si vous êtes salarié, que ce soit dans le domaine privé ou public, votre entreprise cotise pour vous auprès des organismes collectionneurs appelés OPCA (organismes Paritaires Collectionneurs Agréés). Ce sont des organismes qui décideront, en fonction de votre dossier, du montant de rémunération de votre formation.

Et si vous êtes demandeur d'emploi, il y a bien sûr **Pôle Emploi**. Là aussi, vous pouvez vous perfectionner ou obtenir une nouvelle qualification en bénéficiant d'une formation gratuite dans le cadre du Programme Départemental d'Aide à l'Emploi.

Les stages de formation professionnelle financés par le *Programme départemental d'aide à l'emploi* (PDAE) sont à votre disposition.

### 1 - Comment trouver une formation entièrement gratuite et rémunérée

Souhaitez-vous trouver une formation entièrement gratuite et rémunérée ? Avez-vous envie de retourner sur les bancs de l'école ?

Peut-être ne vous est-il pas possible de profiter des programmes de prêts et de bourses. Il se peut également que vous ne soyez pas admissible aux programmes sociaux de solidarité sociale.

► Une solution serait de trouver soit une formation en alternance entre travail et études, ou bien une formation rémunérée par une entreprise et diverses subventions gouvernementales.

► Une autre solution pour trouver une formation gratuite et rémunérée, est liée au processus de formation continue en entreprise. Dans ce cas, l'entreprise pour laquelle vous travaillez paye votre salaire et prend en charge vos frais de formation. Vos compétences ainsi acquises contribuent au développement et à l'évolution de l'entreprise.

► Dans le même registre, vous avez également droit, sous certaines conditions, au **congé individuel de formation**. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

► Pour les jeunes entre 18 et 30 ans, une formation gratuite et rémunérée est souvent offerte dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire. Les jeunes sont invités à suivre une formation dans divers domaines où il y a de la demande dans leur région. La formation fournit la formation nécessaire pour une insertion professionnelle de qualité.

Par ailleurs, plusieurs sites internet présentent des informations utiles et même des offres de formations gratuites et rémunérées. En voici quelques uns :

- Carrière: <http://www.optioncarriere.com/emploi-formation-gratuite-et-remuneree.html>
- Formation-stage: <http://www.formation-stage.fr/>
- Indeed: <http://www.formation-stage.fr/>
- Formation rémunérée: <http://www.formationremunereegreta.com/>

### 2 - Cours et leçons gratuites

De nos jours, vous pouvez apprendre beaucoup de choses gratuitement. Des instruments de musique aux langues étrangères en passant par la dactylographie. Ci-dessous, nous avons réuni pour vous une poignée de sites où vous pouvez trouver des leçons gratuites.

► **Leçons de piano et leçons de musique gratuites**

Voulez-vous apprendre à jouer d'un instrument de musique ? Le piano par exemple ? Ou tout simplement désirez-vous améliorer votre maîtrise d'un instrument ?

Le site PianoWeb vous offre gratuitement une variété de cours de musique et services :

- des réponses aux questions du candidat;
- des cours de musique en ligne;
- des cours de musique à domicile (région de Montpellier);
- des leçons gratuites;
- des réflexions pédagogiques.

#### ► Leçons gratuites de dactylographie

Il y a de nombreux logiciels en ligne pour vous apprendre à taper sur un clavier avec vos dix doigts. Une simple recherche Google en révélera plusieurs.

Le site web Ticken vous apprend GRATUITEMENT à taper à l'aveugle... en quelques semaines, à raison de trois leçons par semaine.

Il le fait à l'aide de jeux interactifs ludiques.

#### ► Cours de dessin et cours de peinture gratuits

Imaginez un cours de dessins et de peinture à domicile entièrement gratuit ! C'est ce qu'offre le site web dessin en ligne. « Accessible à tous ceux qui sont réellement motivés », proclame le site.

#### ► En 90 leçons gratuites

Le site Softonic vous offre 90 leçons gratuites de... beaucoup de choses !

Vous pouvez y apprendre l'anglais, la vidéo, la dactylographie, l'informatique pour débutant, des leçons de guitare, etc.

#### ► Cours de langues GRATUITS à gogo

Il y a probablement plus de leçons de langue sur internet que n'importe quel autre type de cours. Et elles sont pour la plupart gratuits.

Toutes les langues semblent y être représentées... de l'anglais, au russe, à l'hindî, au swahili, en passant par l'allemand et, bien sûr, le français.

Pour ceux qui veulent se perfectionner dans la langue de Molière (que ce soit la grammaire, le vocabulaire ou la rédaction), l'internet satisfera ce désir.

#### ► Fini les fautes de français !

Vous voulez améliorer votre orthographe et votre grammaire française ? Ne plus faire de fautes grossières à l'écrit ?

Essayez le projet Voltaire : <http://www.projet-voltaire.fr/>

Et une simple recherche Google suffit pour trouver, en quelques secondes, tout ce que l'on veut.

### Services téléphoniques gratuits

Il est vrai que le coût des appels téléphoniques a dramatiquement baissé ces dernières années, mais qui n'aimerait pas pouvoir passer *tous* ses appels téléphoniques gratuitement ?

Saviez-vous que *vous pouvez appeler partout dans le monde sans payer un sou* ? Oui, quel que soit le pays : le Pérou, le Congo, la Mongolie... à plus forte raison les pays comme les États-Unis, le Canada et le Japon.

Voyons quelques-uns des services qui vous permettent de téléphoner gratuitement :

► **Viber** (<http://viber.com/en/>) : prenez quelques minutes pour télécharger le logiciel. (Ne vous en faites pas : c'est extrêmement facile. Vous n'avez qu'à suivre les instructions).

Une fois que vous avez installé Viber, dites à tous vos correspondants de prendre quelques minutes pour l'installer sur leur téléphone, et le tour est joué : vous pourrez vous téléphoner mutuellement, GRATUITEMENT, sans restrictions, ni limites ! Vous avez le choix entre la communication par voix seulement, ou par voix et vidéo (vous pouvez voir votre interlocuteur en parlant).

Viber n'est pas le seul à proposer un tel service, Internet regorge d'autres programmes de ce style :

► **Skype** (<http://www.skype.com/fr/>) : c'est le plus connu de ces programmes. Il vous permet de faire exactement la même chose que Viber. Téléchargez-le sur votre téléphone ou ordinateur et demandez à votre d'en faire de même et le tour est joué.

Skype offre l'option de se parler avec ou sans vidéo.

► **Voip** (<https://www.voip.com/index.aspx>) est un autre service qui fonctionne de la même manière (et permet de parler à qui que ce soit, partout dans le monde), à l'image de Viber et Skype.

► **Line** (<http://line.me/en/>) est encore un autre logiciel qui a les mêmes fonctions et fonctionne de la même manière que les précédents. Plus récent que Skype (mais beaucoup moins connu), Line se distingue par la facilité de son installation et la qualité de sa vidéo que certains trouvent d'une qualité meilleure à celle de Skype.

Autres services téléphoniques :

**Rebtel** (<http://www.rebtel.com/fr/>) transforme le numéro international de votre correspondant en numéro local pour que vous puissiez appeler moins cher.

**Jajah** (<http://telephoner-gratuitement.fr/jajah-124.html>) : il suffit de se rendre sur le site, de taper son numéro de téléphone dans une case et le numéro de son correspondant dans une autre case. Quelques instants plus tard, les deux téléphones sonnent et on peut se parler.

**Gizmo5** (<http://gizmo-project.softonic.fr/>) : vous permet également de téléphoner à vos contacts gratuitement par internet ou avec votre portable.

De nombreux autres logiciels existent pour téléphoner gratuitement ou à tarif très réduit.

## Être payé pour...

Qui n'aime pas obtenir des trucs gratuits ? Franchement, y a-t-il encore quelque chose de mieux ?

Oui, il y en a : être payé pour recevoir des choses de valeurs... *recevoir de l'argent pour faire ce que l'on aime faire !*

Non, ce n'est pas un rêve. Voici quelques exemples de cette merveilleuse réalité dont le modèle économique est assis sur la publicité :

► Être payé pour voyager (<http://www.instinct-voyageur.fr/eva-accompagnatrice-de-voyage-etre-paye-pour-voyager/>) : voulez-vous être un(e) accompagnateur(trice) de voyage ?

Encadrez les voyages pour des jeunes (18 à 25 ans) : Équateur, Brésil, Afrique du Sud, Japon, Kenya, États-Unis, Mexique, Canada...

► Être payé pour lire des e-mails (<http://www.to-prevenu.com/emails.html>) : le principe est simple. Des entreprises vous envoient des e-mails, en général ce sont des publicités qui correspondent à vos centres d'intérêt, vous les lisez, vous cliquez sur un lien qui prouve que vous avez lu le mail. Vous êtes payé.

► Être payé pour lire des livres ([http://forum.aufeminin.com/forum/f542/f65243\\_f542-Etre-paye-pour-lire-on-vous-l-a-deja-faite-et-bien-testez-plutot-ca.html](http://forum.aufeminin.com/forum/f542/f65243_f542-Etre-paye-pour-lire-on-vous-l-a-deja-faite-et-bien-testez-plutot-ca.html)) : le site ReadBud vous donne l'occasion de lire chaque jour de nombreux articles déposés par les annonceurs. Confirmez vos lectures par une simple note étoilée de 1 à 5, et vous êtes payé.

► Être payé pour assister à des émissions (<http://www.hellocoton.fr/figurant-d-emission-tele-etre-paye-pour-regarder-son-emission-preference-2378194>) : Comment ? Vous devenez figurant sur les plateaux télé. Plusieurs agences sont chargées de recruter pour ce job. Il y a souvent des castings

pour des événements recrutant des figurants en quête d'argent.

► Être payé pour être utile (<http://www.joinville-le-pont.info/article-3324187.html>): selon vos centres d'intérêt, il y a beaucoup de choses que vous pouvez faire, tout en étant payé. Il y a des entreprises qui payent les gens pour tester leurs produits (cosmétiques, produits ménagers, médicaments, etc.) à domicile. D'autres sociétés payent pour surfer sur internet, faire des sondages, envoyer des mails, etc.

### Amusez-vous gratuitement

Pour bien vous amuser aujourd'hui, vous n'avez pas besoin d'être millionnaire. D'ailleurs, un grand nombre de divertissements sont maintenant complètement gratuits.

► Films gratuits en français: [le site streamiz filmze](#) est l'un des nombreux sites internet qui vous offre une abondance de films gratuits à voir quand vous souhaitez.

► Spectacles gratuits: [Le site Billet réduit](#) vous propose d'aller gratuitement au spectacle. Retrouvez chaque jour une sélection de spectacles, concerts gratuits.

► Jeux gratuits: [le site Jeux gratuits](#) offre une impressionnante collection de jeux de sport, classés par thèmes: jeux de moto, jeux de voiture, jeux de balles, jeux de glisse, etc.

L'internet est un lieu d'apprentissage et de divertissement. Et le cyber-espace est rempli de ressources pour apprendre et pour s'amuser. Une simple recherche Google vous mènera à des jeux auxquels vous pouvez jouer pour le plaisir.

### Testez votre QI gratuitement

Faites votre *bilan psychologique* dès aujourd'hui... GRATUITEMENT.

Votre Quotient Intellectuel (QI) est une mesure de

vos capacités intellectuelles. Il permet de comparer l'individu à d'autres adultes et de situer le rang de l'individu dans cette population.

Le test du QI fournit une évaluation de l'aptitude intellectuelle générale grâce à une note composite: le QI. Ce bilan psychologique & intellectuel est aussi important (voire plus important) que votre bilan financier personnel.

Plusieurs sites internet vous permettent de tester votre QI (en répondant à une série de questions). [Le site TestQI](#) est l'un d'eux. Ce site promet un test gratuit et fiable qui permet une évaluation du QI en ligne.

### Votre indispensable boîte à outils

L'internet regorge de biens et services gratuits. Il faudrait un ouvrage volumineux pour n'en présenter qu'une infime partie. Ci-dessous, vous trouverez une dizaine de sites web qui vous donnent accès à, littéralement, des milliers d'autres sites gratuits.

Profitez-en... gratuitement!

► Radins (<http://www.radins.com/>): vous y trouverez une représentation de tout ce qui est gratuit sur l'internet.

► LeBest (<http://www.lebest.fr>): est un annuaire de sites gratuits français.

► ABC du gratuit (<http://www.abc-du-gratuit.com/>): vous offre des liens vers une multitude de sites français.

► Tout Gratuit (<http://www.toutgratuit.com/>): est un annuaire et un moteur de recherche pour avoir accès à des sites gratuits. Il concerne tout ce qui est gratuit sur l'internet.

► Achat Gratuit (<http://www.achatgratuit.com/>): présente certains des meilleurs plans gratuits et produits remboursés. Si vous voulez recevoir des cadeaux, vous faire rembourser vos courses, devenir testeur rémunéré, ce site vous intéressera.

- **Univers du Gratuit** (<http://www.universdugrattuit.com/>) : jeux en ligne, vidéos humoristiques, fonds d'écran, etc.
- **Journal du Gratuit** (<http://www.journaldugrattuit.com/>) : vous envoie par E-Mail l'actualité des services gratuits de l'internet.
- **Le Gratuit** (<http://www.legrattuit.com/>) : est le site gratuit où comme son nom l'indique, tout est gratuit: présentations de bons plans, des téléchargements, et des services (jeux, petites annonces, etc.).
- **Grattuit** (<http://www.grattuit.org/>) : présente le meilleur du gratuit: jeux, logos, voyage, casino, cadeaux, etc.
- **Grattuit Web** (<http://www.grattuit-web.net/>) : présente plus de 1000 sites gratuits répartis dans plus de 400 catégories!

Nous en avons fini! Vous voilà paré.

Il ne vous reste plus qu'à en profiter, à tester et appliquer, le tout avec rémunération et gain en pouvoir d'achat à la clé.

Amusez-vous bien!

La rédaction



### Brochure de bienvenue *J'Agis!* La lettre de ceux qui choisissent leur vie

© 2015 Publications Agora/Lifestyle – Brochure de bienvenue – Reproduction même partielle uniquement avec l'accord de la société editrice - crédit photo : Wikimedia commons – « Duty Free Shop MUC » - Mattes  
N° CPPAP: 0616 | 92354 – ISSN: 2274-4452 – Dépôt légal à parution – Prix: 89 € TTC

Directrice de la publication: Catherine Dourlens – Directrice de la rédaction: Lorraine Amiel – Rédacteur: Anne Harald – Assistants éditoriaux : Yann Boutaric, Laurence Lemasson – Maquette: Jean-Pierre Lecocq.  
Nos bureaux sont situés: 8, rue de la Michodière – CS50299 – 75081 Paris Cedex 02 – RCS Paris 399671809 – APE 5813Z. – Service Clients: [service-clients@paf-lifestyle.fr](mailto:service-clients@paf-lifestyle.fr)/La Rédaction: [redaction@paf-lifestyle.fr](mailto:redaction@paf-lifestyle.fr)

Nous portons le plus grand soin à la rédaction de nos articles et nos recommandations sont soigneusement vérifiées, mais nous ne sommes pas responsables des erreurs ou oublis ou inexactitudes que vous trouveriez dans cette publication, ni de l'utilisation incorrecte des informations qui pourrait en résulter. Les informations publiées dans *J'Agis!* sont, par nature, génériques, et portées à votre connaissance à titre purement informatif : elles ne peuvent en aucun cas être considérées comme des conseils personnalisés. Nous ne saurions être tenus responsables des préjudices, matériels, physiques ou moraux, quels qu'ils soient, découlant de l'utilisation ou de la non-utilisation des informations présentées dans cette publication. Vous acceptez que l'utilisation de ces informations s'effectue sous votre seule et entière responsabilité, contrôle et direction.